

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2025

---

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS  
SECOURS TOUT AU LONG DE LA VIE - (N° 1229)

## AMENDEMENT

N° AS25

présenté par

M. Califer, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Delaporte, Mme Dombre Coste, Mme Godard,  
M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

-----

### ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« du »

les mots :

« d'un examen passé au ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à prévoir qu'un examen sanctionne les connaissances de l'élève suite à sa formation en matière de prévention et de secours civiques, de manière à ne pas délivrer automatiquement le certificat de compétences créé par le présent article.